



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

FONDS MUNICIPAL VERT : LOGEMENTS ABORDABLES DURABLES

Introduction au financement

Webinaire organisé par l'ACHRU

Jen Arntfield, spécialiste, Logement abordable durable

Benjamin Koczowski, conseiller, Sensibilisation aux programmes

6 mai 2020

Rencontrez l'équipe



Jen Arntfield

Spécialiste, Logement abordable durable
Connaissances et développement des secteurs

jarntfield@fcm.ca



Benjamin Koczowski

Conseiller
Sensibilisation aux programmes

benjamin@fcm.ca

Ordre du jour et objectifs

Qui nous sommes à la FCM

- Fonds municipal vert (FMV)
- Comment nous pouvons aider

Initiative de financement — Logements abordables durables

- Aperçu du financement
- Qui est admissible
- Ce que nous finançons
- Comment présenter une demande

Fédération canadienne des municipalités

- La voix nationale des gouvernements locaux du Canada
- Nos programmes offrent des outils pour aider les municipalités à relever les défis locaux

Le Fonds municipal vert de la FCM

- Soutient les municipalités de toutes tailles par le financement et le renforcement des capacités
- Améliore la qualité de l'air, de l'eau et du sol
- Renforce la prise de décision d'investissement dans les infrastructures
- Réduit les émissions de GES
- 926 M \$ investis dans plus de 1 300 projets depuis le début



Investissement dans le FMV contenu dans le Budget fédéral 2019

Améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les collectivités du Canada

Financement de
l'efficacité
communautaire
300 M\$

Logements
abordables durables
300 M\$

Programme de collaboration
LC3-FCM pour les actions
communautaires sur le
changement climatique
350 M\$

Aperçu de l'initiative de financement Logements abordables durables

Le financement de 300 M\$ sera alloué et décaissé aux bénéficiaires admissibles sous la forme d'une combinaison de subventions et de prêts

52 M\$ par année

Jusqu'à 27 M\$ en
subventions

Jusqu'à 25 M\$ en
prêts



**Renforcement des
capacités**

Objectifs de l'initiative Logements abordables durables

Avantages du triple bilan



Environmental : Réduire l'intensité énergétique et des émissions de GES



Économique : Accroître l'abordabilité de l'énergie et des logements



Social : Améliorer la qualité des bâtiments et accroître le confort, la santé et la qualité de vie des résidents.

Soutenir la transformation du secteur



Permettre aux fournisseurs de logements de mieux **planifier, construire, exploiter et entretenir** des projets d'efficacité énergétique/d'énergie renouvelable.

Admissibilité des demandeurs



Demandeurs admissibles



Gouvernement municipal (p. ex., ville, village, région ou district) ;



Organisme appartenant à la municipalité (p. ex., fournisseur de logements municipaux)



Fournisseur dont la mission consiste à offrir des **logements abordables** à but non lucratif (à but non lucratif et coopératives)

X Bénéficiaires exclus



Ministère fédéral, société d'État mère ou filiale



Fournisseur de logements appartenant à la province ou au territoire



Fournisseurs et promoteurs immobiliers privés à but lucratif

Admissibilité des projets

Rénovations



Réduction minimale
de 25 % de la
consommation
d'énergie

Nouvelles constructions



Abordabilité

Les loyers d'au moins 30 % des logements sont inférieurs à 80 %
des loyers médians du marché local



Financement disponible

Le programme de logement durable abordable peut soutenir votre projet pendant plusieurs étapes:

- Planification
- Études
- Projets pilotes
- Projets d'immobilisations : rénovations ou nouvelles constructions

Subvention pour la planification

Jusqu'à 25 000 \$

80 % des coûts admissibles

- Mettre votre projet éconergétique en chantier
- Développer le concept
- Intégrer la performance environnementale dès le début du projet



Subvention pour l'étude

Jusqu'à 175 000 \$

50 % des coûts admissibles*

- Analyser les options en détail
- Évaluer et modéliser les résultats énergétiques
- Autres travaux liés à la faisabilité

**Certaines restrictions s'appliquent – contactez-nous*





Ville d'Ottawa, Ont.
Étude pour un nouvel édifice
Subvention : 42 625 \$
Valeur de l'étude : 100 650 \$

« Le succès du projet Beaver Barracks démontre que le secteur du logement abordable peut innover en matière d'efficacité énergétique. »

Ray Sullivan, directeur général
Centretown Citizens Ottawa Corporation

Subvention pour un projet pilote

Jusqu'à 500 000 \$

80 % des coûts admissibles

- Test à petite échelle
- Performances environnementales innovantes et élevées
- Confirmer l'approche sur place
- Mène à un projet d'immobilisations



Financement d'un projet d'immobilisation : rénovation

Jusqu'à 10 M\$

80 % des coûts admissibles ; duquel 25 à 50 % est une subvention
déterminée par le rendement énergétique

- Rénover des maisons existantes
- Économiser l'énergie
- D'autres mises à niveau sont admissibles
- Le montant de la subvention augmente selon l'ampleur des économies d'énergie





Ville de Toronto, Ont.
Rénovation énergétique
Prêt : 5 000 000 \$
Subvention : 750 000 \$

« En intégrant la conception et la mise en œuvre, ce projet a réduit de manière rentable la consommation d'énergie et les émissions de GES, tout en améliorant le confort des locataires et la qualité de l'air. »

Bryan Purcell, vice-président, Politiques et programmes
The Atmospheric Fund

Financement d'un projet d'immobilisation : nouvelle construction

Jusqu'à 10 M\$

20 % des coûts admissibles; 50 % de subvention

- Construire de nouvelles maisons selon une norme de performance énergétique plus élevée
- Cibler l'énergie nette zéro
- Peut être respectée avec une gamme de normes (p. ex., la maison passive)





**Logements régionaux de
Niagara**

**Nouveau bâtiment économe
en énergie**

Prêt: 1 091 000 \$

Subvention: 109 100 \$

Offre de financement

Stade de projet	Offre de financement
Planification	<ul style="list-style-type: none">• Subvention jusqu'à 25 000 \$• Jusqu'à 80 % des coûts admissibles
Étude	<ul style="list-style-type: none">• Subvention jusqu'à 175 000 \$• Jusqu'à 50 % des coûts admissibles
Projet pilote	<ul style="list-style-type: none">• Subvention jusqu'à 500 000 \$• Jusqu'à 80 % des coûts admissibles
Projet d'immobilisation : rénovation	<ul style="list-style-type: none">• Financement jusqu'à 10 M\$• Jusqu'à 80 % des coûts totaux admissibles du projet• Subvention basée sur le rendement énergétique• Les subventions représentent de 25 à 50 % du montant financé par le FMV
Projet d'immobilisation : nouvelle construction	<ul style="list-style-type: none">• Financement jusqu'à 10 M\$• Jusqu'à 20 % des coûts totaux admissibles du projet• La subvention est 50 % du montant financé par le FMV

Évaluation du projet

Impact	Mise en œuvre	Potentiel de transformation
Avantages environnementaux (quantitatifs)	Engagement des parties prenantes	Innovation
Avantages environnementaux (qualitatifs)	Équipe et partenaires	Audace
Avantages économiques et abordabilité	Plan de travail et budget	Renforcement des capacités
Avantages sociaux	Gestion des risques	Reproduction
Impact relatif	Financement	
	Mesure et surveillance	

Processus de demande

Subvention pour la planification

- Processus simple et direct
- Demande et cahier de projet en ligne (15 mai)

Études/pilotes/projets d'immobilisation

- Guide de demande en ligne (15 mai)
- Formulaire de proposition initiale en ligne (15 mai)
 - L'agent de projet du FMV évalue l'admissibilité
- Demande complétée et cahier de projet transmis si admissible

Documents à l'appui

Tous les projets

- Documents constitutifs de votre organisation
- Preuve du soutien de votre municipalité locale
- Preuve de consultation avec le gouvernement provincial/territorial

Financement de projet d'immobilisation

- Étude de faisabilité complétée, avec modèle ou calculs énergétiques
- Documentation financière du projet (estimations et projections des coûts)
- Documentation financière de l'organisation (états financiers)

Formation, ressources, outils et plus

L'initiative LAD peut vous aider à innover en matière de :

- Formation, comme des webinaires
- Ressources et outils, comme des études de cas et des guides
- Possibilités de réseautage et apprentissage par les pairs

Visitez fcm.ca/ressources



Case study: Improving health and comfort for residents in the GTA

The City of Hamilton will help develop lessons learned and best practices for future scale-up efforts, and will add a multi-unit residential complex to the initiative.

[▶ VIEW CASE STUDY](#)

Le financement sera lancé le 15 mai

Renseignements sur le programme :
fcm.ca/logementsabordablesdurables

Abonnez-vous à notre bulletin pour les dernières mises à jour :
fcm.ca/FCMconnexion

Contactez-nous :
gminfo@fcm.ca
1-877-417-0550